

## ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION FEU ET SECOURISME

Réf : P/S-I.S



### OBJECTIF

Savoir réagir correctement sans prise de risque face à un incendie ou à une personne victime d'accident ou de malaise.

### PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

Toutes personnes pouvant être confrontées :

- A une situation de feu et/ ou explosion,
- A une situation d'accident, malaise...

### PROGRAMME

#### 1/ Formation théorique

- ↺ Les risques liés à l'activité ;
- ↺ La conduite à tenir par le secouriste ;
- ↺ Rôle de l'équipier de première intervention ;
- ↺ L'examen ;
- ↺ L'alerte des secours avec téléphone portable ou non ;
- ↺ Les gestes qui sauvent ;
- ↺ La combustion ;
- ↺ Le combat du feu ;
- ↺ Les matériels d'extinction ;
- ↺ Organisation d'intervention.

**Validation annuelle obligatoire  
pour conserver la qualification**

**LE + :**  
**Une étude peut être réalisée  
pour adapter au mieux la  
formation par rapport à la  
structure de l'entreprise.**

#### 2/ Formation Pratique

Exercices sous forme de scénarios avec utilisation de tous types de matériels en combinant le secours incendie et le secours à une et plusieurs victimes.

#### 3/ Evaluation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

#### Obligations :

*D.92-333 du 31/03/1992 et R.232-12-17/18/21 du Code du Travail prévoient des exercices périodiques tous les 6 mois afin d'apprendre à reconnaître la sirène, à évacuer, à utiliser le matériel mis à disposition et mettre le bâtiment en sécurité.*

*La règle R6 de l'APSAD précise également le contenu minimum de la formation.*

*R.241-39 et 40 concernant le nombre de secouriste à posséder ainsi que les dispositions particulières à mettre en place s'il n'y a pas d'infirmier.*

### VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.



**Durée de la formation : 3 jours**